La Bolivie appelle à la stabilité politique lors de la Conférence interaméricaine

Image not found or type unknown

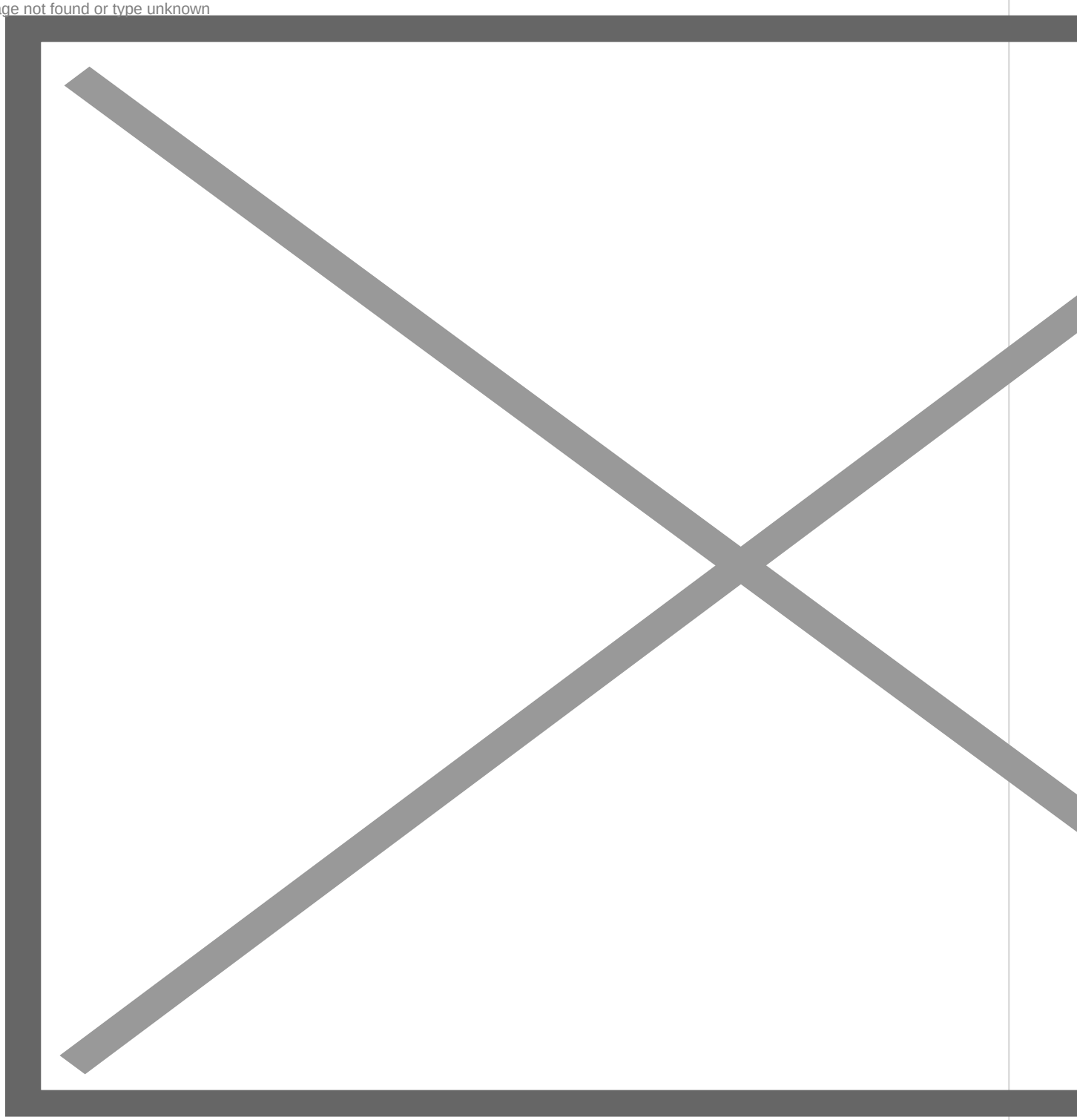

Sucre, 22 sept (RHC) Le gouvernement bolivien a demandé vendredi à la 21e Conférence interaméricaine des ministres du Travail d'assurer la stabilité politique en Amérique latine afin de garantir la pleine validité des droits du travail des travailleurs. La ministre péruvienne du Travail Verónica Navia

"Nous exigeons qu'ils garantissent la stabilité politique dans les pays des Amériques, dans le respect de notre souveraineté, et qu'ils ne permettent pas aux intérêts d'un système en faillite comme le capitalisme de générer des bouleversements dans le but de s'emparer de nos ressources naturelles", a déclaré la ministre du travail, Verónica Navia.

La ministre a appelé au renforcement des liens et des outils d'intégration régionale afin de faire face aux crises promues par les pays capitalistes, telles que le changement climatique, la précarité de l'emploi et le manque de protection des relations de travail, entre autres.

Le forum, qui se tient à Washington, aux États-Unis, réunit plus de 20 ministres du travail des pays membres de l'Organisation des États américains, ainsi que des représentants des employeurs et des travailleurs.

"Nous devons considérer que le sujet social protégé est le travailleur, car il est le moteur de l'économie des pays", a déclaré M. Navia.

Se référant au dialogue social, au respect de la liberté d'association et à la négociation collective, il a déclaré que le gouvernement du président Luis Arce mettait en place un processus de transformation sociale et économique dont les résultats, malgré l'interruption de l'ordre constitutionnel en 2019, sont reconnus à l'échelle régionale et internationale.

"Les résultats de ce processus se reflètent dans les faibles taux d'inflation et de chômage enregistrés au cours de la dernière période", a-t-il soutenu.

Il a rappelé que M. Arce, en coordination avec différents secteurs sociaux, a promulgué la loi 1468, qui établit une procédure spéciale, souple et efficace pour la restitution des droits du travail et le respect de la garantie des privilèges syndicaux.

Il a expliqué que l'article 51 de la Constitution bolivienne établit que tous les travailleurs ont le droit de s'organiser en syndicats conformément à la réglementation en vigueur et au respect par l'État de l'indépendance idéologique et organisationnelle de ces collectifs.

Ce droit constitue une garantie qui permet à l'organisation syndicale de mener à bien ses activités", a déclaré M. Navia, "et d'exercer le droit à la négociation collective vis-à-vis de tiers, de sorte que l'État plurinational de Bolivie a pris en charge la protection du droit à la libre syndicalisation".

Il a également indiqué qu'en Bolivie, la persécution ou la privation de liberté pour activités syndicales est interdite et que les principes syndicaux d'unité, de démocratie syndicale et d'indépendance idéologique et organisationnelle de ces organisations sont respectés (Source : Prensa Latina).

---

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/334891-la-bolivie-appelle-a-la-stabilite-politique-lors-de-la-conference-interamericaine

RADIO HABANA CUBA

Radio Habana Cuba